



## ARRÊTÉ n° 2023/ 33 24

## fixant la liste des candidats pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023

La Préfète du Val-de-Marne Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral et notamment les articles L. 298, L. 300 à L.O. 304, R. 149, R. 151 et R. 152;

**VU** le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU les déclarations de candidature enregistrées en préfecture ;

SUR proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

## **ARRÊTE**

Article 1.- En application des articles L. 298, L. 300 à L.O. 304 du code électoral, ont été déposées et enregistrées les déclarations des listes de candidat(e)s dont l'intitulé et la composition figurent ci-après :

- I. Liste « Tous unis pour le Val-de-Marne » Liste les Républicains (LLR)
  - 1. CAMBON Christian;
  - 2. CIUNTU Marie-Carole;
  - 3. BERRIOS Sylvain;
  - 4. LECOUFLE Françoise;
  - DELL'AGNOLA Richard;
  - 6. NOWAK Mélanie;
  - 7. AUBRY Valentin;
  - 8. PATOUX Sabine.

II. - Liste « Au service des communes pour défendre le Val-de-Marne » - Liste Rassemblement national (LRN)

- 1. PHILIPPET Alain;
- 2. HUGUENIN-RICHARD Isabelle;
- 3. PRETOT Francis;
- 4. GABELICA Martina;
- 5. GHAYE Antoine;
- 6. CUI Wenqi;
- 7. SPRINGAUX Philippe;
- 8. CHOURRE Natacha.

III. - Liste « Fiers du Val-de-Marne » - Liste divers centre (LDVC)

- 1. LAFON Laurent;
- 2. SÉGUI Marie-Christine;
- 3. BARNAUD Jean-Pierre;
- 4. AMAR Sophie;
- 5. DOUSSET Didier;
- 6. ESCLANGON Christel;
- 7. FARCY Patrick;
- 8. MAZIERES Marion.

IV. - Liste « Rassemblement des Centristes et Démocrates du Val-de-Marne » - Liste divers (LDIV)

- 1. GRAS Luc;
- 2. EL FOUKAHI Zoubida;
- 3. MOUGE Patrick;
- 4. GEOFFROY Louise;
- 5. PAQUET Marc;
- 6. RENARD Isabelle;
- 7. GEIB William;
- 8. BENZAKRI Lamyae.

V. - Liste « Unis et Solidaires pour le Val-de-Marne » - Liste divers gauche (LDVG)

- 1. MELLOULI Akli;
- 2. LAHMER Annie;
- 3. FABRE Didier;
- 4. GAYE Myriam;
- 5. HUTIN Sébastien;
- 6. BOUDJABI Chiraz;
- 7. BECKET Yahne;
- 8. CHERGUI Sabrina.

VI. - Liste « Val-de-Marne Union Populaire Écologique et Sociale » - Liste La France insoumise (LFI)

- 1. FENASSE Delphine;
- 2. ARROUCHE Djamel;
- 3. LYNSEELE Stéphanie;
- 4. LONY Jean;
- 5. SERON Nina;
- 6. PAGÈS Erik;
- 7. CINCET Virginie;
- 8. ALBERT Robin.

VII. - Liste « Agir ensemble pour vivre mieux en Val-de-Marne » - Liste d'Union de la gauche (LUG)

- 1. SAVOLDELLI Pascal;
- 2. ROSSIGNOL Laurence;
- 3. KIENZLEN Jonathan;
- 4. NIAKHATÉ Sokona;
- 5. ÖZTORUN Denis;
- 6. BARRÉ-PIERREL Stéphanie;
- 7. DELAGE Jean-François;
- 8. IRATNI-GASMI Ouarda.

VIII. - Liste « Ensemble, ayons des projets d'avenir ! » - Liste divers (LDIV)

- 1. TELLE Géraldine;
- 2. MILLART Laurent:
- 3. MARZOUK Wided;
- 4. FABRE Romain;
- 5. BRINGUIER Christel;
- 6. HVIDSTEN Axel;
- 7. EL BAHHARI Naïma;
- 8. SASSI Tarak.

Article 2.- Recours contre cette décision peut être formé auprès du Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement de la dernière mesure de publicité. Elle peut faire l'objet au préalable, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de l'autorité préfectorale.

Article 3.- Le Secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au président du bureau du collège électoral et aux présidents de chaque section de vote et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le

13 SEP. 2023

La Préfété du Val-de-Marne

Sophie THIBAULT

rél : 01 49 % 62 45 Mél : pret-electionsæval-de-mame.gouv.h 21-29 avenue du Géneral-de-Gaulle 94000 C.RÉ.LFH